

# Compte rendu Réunion du C.A. du Conseil Français des Confréries



## Compte Rendu Réunion du Conseil d'Administration du Conseil Français des Confréries du 14 Juin 2016 au Gîte de Champlay (Vineuil)

Les membres du Conseil d'Administration du Conseil Français des Confréries se sont réunis (en présence des Présidents de groupements invités à cette réunion) pour débattre de l'ordre du jour suivant:

### **Ordre du jour:**

- \* Présentation du Bureau et petite mise au point après l'A.G. du 05 Mars à AVON.
- \* Point sur les régions adhérentes et non adhérentes.
- \* Point sur le site.
- \* Point sur les partenariats.
- \* Projet de modification des statuts.
- \* Questions diverses.
- \* Prochaine réunion du C.A.

### **Etaient présent:**

Solange MOREAU-MASSENAVETTE, Cassis et Berry, Présidente du Conseil Français des Confréries

Jean-RUAULT, Rillauds et Vins de Brissac, Vice-président du Conseil Français des Confréries

Jean-Pierre ROUSSEL, Rognons Blancs, Secrétaire du Conseil Français des Confréries.

Ruben MARTINOVSKY, Montmartre, Secrétaire-adjoint, du Conseil Français des Confréries.

Henri-Pierre GAUTIER, Joachim du Bellay, Trésorier du Conseil Français des Confréries.

Geneviève ESTIOT, Angélique, Trésorière-adjointe du Conseil Français des Confréries.

Michel DEVOT, St Grégoire, Chargé de mission auprès du Conseil Français des Confréries.

Edmond-Louis SIMONEAU, Tire Douzils, Charge de mission auprès du Conseil Français des Confréries

Laurent GANGLOFF, Mirabelle, **Président** & Délégué Fédération Grand Est.

Annie GARNIER, Pissenlit, Déléguée Fédération Grand Est.

Jacky HAIM, Truffe, Délégué Fédération Grand Est.

Alain GOURMANEL, Fine gourmets Longny au Perche, Délégué Normandie.

Philippe HAELTERMAN, Pâté de lapin, Délégué Hauts de France.

Jean-Paul BASSET, Barbus gastronomes, délégué Pays de Loire.

Jean-François PORIN, Orléans Cléry, Délégué Centre.

Alain SENECHAL, Orléans Cléry, **Président** & Délégué Centre.

Robert PAGES, Lautrec, Délégués Midi Pyrénées.

Serge BUCHARD, Ficelle Picarde. **Président** Hauts de France

Ana POMMET, Tête de veau Pessac, **Présidente** Ambassade Aquitaine

Michel LAVERGNE, St Eloy les Mines, **Président** U.C. Auvergne

Jean-Louis PIGNOT, St Nectaire, **Observateur** U.C. Auvergne

Yves LEBRAT, Talmelier Bon Pain, **Observateur** U.C. Auvergne.

#### **Excusés:**

Georges JEGOU, Caboche, Vice-président du Conseil Français des Confréries & délégué P.A.C.A.

Gérard PELLEGRINI, Président et délégué P.A.C.A.

Daniel BERTHELOT, délégué P.A.C.A.

Marc MAINFONDS Délégué indépendant

Jean DESPIESSE, Délégué indépendant

Jean-Marie LIGRON-ROY, Délégué indépendant

Philippe JOUVIN, Cocorico

Bruno FERRAZZI, Délégué Fédération Grand Est

Arlette BERGER, Nantua, Présidente Rhône Alpes

Début de réunion à 14h30.

Solange notre Présidente remercie l'ensemble de l'assemblée et précise qu'elle a souhaité inviter les Présidents des groupements non adhérents à savoir l'Aquitaine et l'Auvergne. Elle ajoute que l'ordre du jour étant important les interventions devront être précises et concises. En mémoire de nos confrères, amis et membres de nos familles disparus, notre Présidente nous demande une minute de recueillement.

Laurent GANGLOFF demande un peu de discipline dans les prises de parole.

#### **\* Point 1 - Présentation des confrères présents.**

#### **\* Point 2 - Point sur les régions adhérentes et non adhérentes.**

Certaines "régions" continuent à nous faire confiance. L'Ambassade de Bretagne ne cotise pas cette année, préférant nous mettre à l'épreuve, d'autre comme la Champagne Ardenne ne souhaiterait plus cotiser. . .

Concernant les "non adhérents", il y a peut être un manque de communication. Nous devons certainement ne pas être assez claire dans nos propos, nos diffusions, nos informations ou peut être que nos bulletins étaient trop "chargés". . . Pour ce faire nous vous avons fait parvenir un premier bulletin et des informations séparées sur les avantages que nous avons (SACEM, MACIF, chaînes d'hôtels B & B, Logis de France), à toutes les Confréries adhérentes et non adhérentes, car nous souhaitons que toutes ces informations puissent être largement diffusées. Nous y ajouterons des informations plus ciblées lorsque ce sera nécessaire, de même que les C.R. des réunions de Bureau et de C.A.

Nous sommes tous concernés, nous devons peut être faire redescendre les informations mais nous devons aussi faire remonter les souhaits de "nos" Confréries, nous nous devons d'être à leur écoute, dans la mesure du possible, il y va de l'avenir du Conseil Français des Confréries.

La parole est donnée à Henri-Pierre trésorier qui nous informe qu'à ce jour il y a 226 cotisations

La Présidente informe que ce matin, le bureau s'est réuni et a travaillé sur certains points que nous devons faire adopter par le Conseil d'Administration.

- 1- en ce qui concerne les déplacements pour des missions bien spécifiques il est proposé 0.308€ du kms plus le péage.
- 2- Frais de restauration il est proposé un forfait de 20€ le repas
- 3- Nuitée (si nécessaire) un forfait de 50€, sachant que si la facture est inférieure c'est le montant de celle-ci qui sera pris en compte.

Ces 3 (trois) points sont mis au vote. Contre: 0 (zéro) Abstention: 0 (zéro) **voté à l'unanimité.**

**\* Point 3 - Le Site:** Un historique est présenté par Edmond-Louis.

\*Il nous rappelle que suite à la faillite de Mirabelle Designs, il avait récupéré toutes les données pour conserver l'ossature sur un site, qu'il en a payé l'hébergement et le nom de domaine. Cet ancien site n'étant plus exploitable "après une intervention extérieure". l'ancienne équipe élue en mars 2015, a pris contact avec la société DSIO afin faire un site pour un montant de 3000€ avec deux séances de formations payantes pour J-Marie CAMBEFORT et J-François PORNIN.

Edmond-Louis nous précise qu'à l'A.G. d'AVON, le 05 Mars 2016, il a pris contact avec le responsable et concepteur du site Daniel JOURNAU JOURNO et que depuis, il a du mal à le joindre. Maintenant, Edmond-Louis n'ayant plus accès à l'administration du site, avec Michel DEVOT ils ont refait un nouveau site qui est actuellement en service et qui ne demande qu'à évoluer. Pour alimenter ce site il faut impérativement lorsque vous faites parvenir des documents pour mise à jour que vous évitiez de les faire en PDF.

Vous pouvez dès maintenant visiter ce site: [www.conseil-français-des-confréries.com](http://www.conseil-français-des-confréries.com)

Vous y trouverez toutes les confréries qui ont réglées la cotisation et les dates des chapitres nationaux et internationaux. Vous aurez aussi accès à l'ancien site et pour avoir le code, adressez-vous soit au secrétaire [jean-pierre.rousseau22@orange.fr](mailto:jean-pierre.rousseau22@orange.fr) soit à la Présidente [smberry2@neuf.fr](mailto:smberry2@neuf.fr) soit à Mr Simoneau [elsimoneau@aol.com](mailto:elsimoneau@aol.com) ou [e.lestersystems@gmail.com](mailto:e.lestersystems@gmail.com)

Il serait souhaitable que chaque Confrérie adhérente, nous communique les changements de responsable et autres dans les plus brefs délais afin d'avoir un listing à jour en permanence.

**\* Point 4 - Les partenariats:** Nous avons renoués des contacts avec **les B & B et les Logis de France**. Nous sommes également sur d'autres chaînes d'Hôtels nous vous communiqueront les informations de nos démarches.

Actuellement, les B & B nous font une remise de 10% uniquement les Vendredi - Samedi Dimanche avec code de la chaîne et présentation de la carte adhérent de l'année à votre arrivée.

Logis de France, c'est tous les jours. Ces remises sont valables pour tous vos déplacements Confrériques ou privés, à la condition de réserver directement sur le site du Conseil page réservée aux adhérents onglet Logis de France et de présenter à votre arrivée la carte d'adhérent de l'année.

**La MACIF:** Nous avons repris contact avec cette Sté d'assurance qui garde les avantages que nous avons depuis 10 ans environ. Ce qui ne nous empêche de prendre contact auprès d'autres assurances pour voir ce qu'elles nous proposent. Concernant la MACIF, le contrat négocié concerne un contrat de base se renseigner pour établir un avenant en option en fonction des activités que vous programmez. Il a été demandé à la MACIF d'établir un tarif suivant les options.

**La SACEM:** Là aussi nous avons repris contact car fin 2015 elle nous avait fait parvenir un courrier pour nous informer que vu le contrat et la réaction des Confréries, ce contrat devait cesser fin 2016. Solange et Jean se sont rendus sur place et ont pris contact avec le responsable de la SACEM pour les Associations qui écouté nos souhaits que nous avons vis à vis des Confréries. Là, il nous a stoppé en disant que vu le nombre de contrats que l'on puisse relever informatiquement, il constate que peu de Confréries font une déclaration. Il serait souhaitable que les Confréries fassent une déclaration préalable et règlent la cotisation 15 jours avant le chapitre pour bénéficier de la remise supplémentaire. Sachant que moins de 30% des Confréries font une déclaration, nous avons sollicité la SACEM pour que l'accord soit prolongé d'une année (jusque fin 2017) ce qui a été accepté.

Nous avons fait parvenir les documents et vous pouvez bénéficier d'une remise de 10% en tant qu'adhérent au Conseil Français des Confréries (*évidemment vous devez fournir une photocopie de votre carte d'adhérent de l'année*) plus 20% si vous faites votre déclaration et que vous réglez 15 jours avant la date de votre chapitre.

**\* Point 5 - Projet de modification des statuts:** Intervention de Jean RUAULT qui informe l'assemblée que le projet de modification des statuts N° 5 qui leur a été transmis, a fait l'objet au cours de la réunion de bureau de ce matin, de plusieurs modifications. Il reprend alors article par article la lecture des statuts modifiés le matin. Les délégués après échange, y apporte certaines modifications qui sont consignées par Jean.

**Ce projet rectifié sera envoyé aux membres du Conseil d'Administration avant la prochaine réunion de Novembre.**

#### **Information:**

La Présidente nous informe avoir été invitée par le Président de la Cité internationale de la Gastronomie en Val de Loire à TOURS.

Cette cité tournerait autour de 4 pôles à savoir:

- \* 1 - Formation - chercheurs - science alimentation.
- \* 2 - Education - Santé - Bien être.
- \* 3 - Culture et Tourisme.
- \* 4 -Produits - Producteurs - Terroirs avec la valorisation des produits.

L'inauguration aurait lieu le vendredi 23 Septembre 2016. Le Président souhaiterait la présence de Confréries. Il souhaiterait également que le Conseil Français des Confréries adhère à l'association qui gère cette manifestation, pour un montant de 30€.

Avec TOURS, 3 autres projets avec chacun, un axe spécifique.

- \* DIJON: Culture de la vigne et du vin, l'ouverture se ferait en 2018
- \* LYON: Santé et nutrition, qui devrait voir le jour à l'horizon 2017
- \* RUNGIS-Val de Marne: Développement et animation des marchés et des enjeux liés à l'approvisionnement des centres urbains, verrait le jour à l'horizon 2017 ou 2020.

Le Conseil d'Administration est d'accord pour l'adhésion du Conseil Français des Confréries à la Cité Internationale de la Gastronomie en Val de Loire à TOURS ce qui permettrait aux Confréries d'être représentées par le dit Conseil. et d'avoir ainsi une possibilité de rejoindre les autres cités.

**\* Point 6:** Questions diverses:

-Alain GOURMANEL, nous fait un CR verbal de la dernière réunion de la Fédération Normande des Confréries Gastronomiques (Nouvelle appellation avec l'espoir de réunir l'ensemble des Confréries de Normandie) Cette fédération malgré l'encaissement des cotisations du Conseil en janvier 2016, demande maintenant un vote auprès de ses confréries pour savoir si elle continue à adhérer ou pas au Conseil Français des Confréries. **(A suivre)**

Alain SENECHAL (Région centre) sollicite le Conseil Français des Confréries pour une adhésion gracieuse pour cette année de la nouvelle Confrérie des Tastes Confitures de Sologne. Après un tour de table, et diverses solutions envisagées, le C.A vote pour la gratuité exceptionnelle pour l'année 2016 tout en demandant à Alain SENECHAL si cette confrérie adhèrera en 2017. La réponse d'Alain a été claire, cette Confrérie adhèrera bien en 2017

**L'ordre du jour étant terminé, la parole a été donnée aux Présidents des régions adhérentes et non adhérentes invités. A noter que les échanges ont été constructifs.**

**Prochaine réunion mardi 8 Novembre 2016 au Gite de Champlay à Vineuil (Indre)**

**Solange MOREAU-MASSENAVETTE**

Présidente

**Jean-Pierre ROUSSEL**

Secrétaire